

## RAPPORT DU C.A en date du 14 NOVEMBRE 2003.

Présents : VERWAEST Jacques, DEFRAEYE René, UNDORF Gilbert, BUGGENHOUT Francis, WIGGELEER Patrick, RONSSE Marc, GHYSELEN Anne, FIEVET Daniel, LEMAIRE Pierre - Jacques, DELCOMINETTE Guy, ROLIN Jacques, FERON Michel, VAN VLAENDEREN Michel.

Accueil du Président : le Président remercie tous les administrateurs de leur présence.

L'ordre du jour et les points à discuter parviendront dorénavant 15 jours avant la réunion du C.A. Ce C.A ayant été bousculé pour différentes raisons.

Le prochain C.A aura lieu le VENDREDI 12 DECEMBRE à 19 h 30.

La préparation de l' A.G aura lieu lors du C.A du 12/12 ( documents, mandataires, etc.)

Nouvelle réglementation des ASBL : les cercles doivent se conformer aux nouvelles dispositions pour le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et adapter leurs statuts.

Le Président ZINTZ, va faire un condensé et transmettre aux Fédérations.

SMAP : notre nouvel assureur au 1er janvier 2004.

La Ligue devrait recevoir une subvention de la SMAP.

Plus de franchise, les stagiaires pour autant qu'ils soient inscrits au club ( livre des présences, liste du club = OK)

Si accident : Prévenir directement la SMAP.

Il est accepté par le C.A qu'un représentant de la SMAP vienne présenter la nouvelle assurance lors de l' A.G.

Il sera demandé à la SMAP de pouvoir obtenir le document électronique de déclaration d'accident.

Comité de Ballottage : 26 nouveaux membres sont acceptés par le C.A.

Rapport du Secrétaire Général : demande d'essayer d'inclure les dates d'entraînement des Elites et des Jeunes lors de la phase préparatoire des calendriers.

Documents à envoyer aux clubs : demande de mandataires, liste des membres, document de transfert, Je Participe JEUNES.

Rapport du Trésorier : 1624 cotisations payées à ce jour ( 1559 en 2002).

Situation des dossiers :

Propagande : reste 5 dossiers à finaliser

Plan Programme 2003 à terminer

Propagandes 2004 : à rentrer pour le 15/01/2004

Plan Programme 2004 : projet est rentré à l' ADEPS.

Investissements : PC et Fax pour le D.T, Photocopieuse pour le Président. Total de 3.124,70 €

Facture AGPE ( DT) : rentrer les factures régulièrement. A ce jour reçu une facture pour 4 mois, à recevoir la facture des 8 autres mois.

Statistiques Arbitrages : prévoir éventuellement un « bonus » pour les arbitres qui prestent régulièrement.

Ordres de Missions : à signer par les intéressés ( Buggenhout, Ronsse, Fievet).  
Distinctions FITA : à commander via la FRBTA  
Ecussons de Poche, Ecussons Pôle JEUNE et Arbitres : sont en cours de réalisation.  
Club de SERAING : toujours pas de nouvelles.

Rapport du Directeur Technique :

Calendrier en Plein Air 2004 : accepté.

Demande du cercle de tir 207 GAU d'organiser le Championnat de Belgique JEUNES.

Le C.A est d'accord sur cette demande. Le dossier doit être présenté à l' Exécutif pour approbation.

La Province de Hainaut demande d'organiser la FITA Double sur le terrain de 308. RCM en lieu et place de RCM. Les documents n'ayant pas été rentrés en temps et en heure, le C.A refuse cette demande d'organisation.

BREVETS GOLDEN BOW ( seniors) : le C.D.Rom est remis au secrétaire général ; 2000 exemplaires seront imprimés.

RAPPEL : un brevet est acquis UNE SEULE FOIS ( comme pour les BTF).

JE PARTICIPE SENIORS ET MASTERS : clôture le 15 novembre, 223 inscrits actuellement.

RAPPEL : afin de pouvoir participer au Championnat de LFBTA, l'archer doit avoir réalisé 5 tirs en LFBTA et s'être inscrit. Confirmation des inscriptions le 6/01/2004.

JE PARTICIPE JEUNES ( Championnats LFBTA et Belgique Jeunes):

LFBTA : à 252 FAO le 7 février 2004. Payant : 7 € par participant ( règles établies).

Date de clôture des inscriptions : 15 janvier 2004, au secrétariat administratif de la LFBTA.

La candidature du cercle de tir 252 FAO est acceptée, avec une modification : les 10 € demandés sont ramenés à 7€ ( règles établies).

Proposition du Trésorier : si la somme rentrée est inférieure à l'évaluation des frais ( 500 €), la LFBTA mettra le complément. ACCEPTE PAR LE C.A.

Belgique Jeunes : à l'initiative de la Province de BRABANT, dans les installations du cercle de tir 256 CMA le 15 février 2004. Payant : 7 € par participant.

Date de clôture des inscriptions : 15 janvier 2004, au secrétariat administratif de la LFBTA.

Payements pour le 25 février 2004.

Rappel du C.A : respect des dates limites d'inscriptions. Toutes demandes arrivées en retard ne seront pas prises en considération.

Belgique SENIOR ; aura lieu à PEER ( Limbourg). Nous attendons les informations de la HBL pour les inscriptions, payements et déroulement.

Rappel du C.A : Toutes les demandes d'organisation d'un Championnat doivent être rentrées avec un dossier le plus complet possible ( nombre de cibles, terrain, commodités, etc.).

Critères de sélection C.E en salle SASSARY : les trois premiers du BIR.

BOR 2004 : le C.A penche pour prendre tous les tirs BOR 2004 ( 8 ), la finale du BOR étant le C.B. Le nombre de tirs de classement reste à déterminer. La LFBTA penche pour 5.

INITIATEURS ADEPS : 14 dossiers ont été rentrés pour homologation.

Plan Programme 2004 :

Liste des Elites : LEONOVA Irina, PEIGNOIS Christophe, DENAYER Sébastien, PRELIPCEAN Marina, PIQUET Jean Michel, ANRIS Yolande, PARENT Cindy, BEKE Ludovic, KYRITSOGLOU Sam, PRIEELS Philippe, WOIT Frédéric, MARTINERO Sabrina, CLART Steve, LARUELLE Stéphane, PEREMANS Manuel, VAN HAMME Michaël.

Liste Pôle Jeunes : VANDEPOELE Mathieu, DEWEZ François, ROOSEN Valérie, VROMAN Quentin, DURLET Jean Philippe, PIETTE Laurent, VANDEVOORDE Aurore, VANDERCLEYEN Benoît, VANDEVOORDE Aurélie, VANDERDOCKT Bertrand, DETREZ Jean Sébastien, LAPORTE Julien, PRIEELS Sarah.

WORLD GAMES 2005 : il est fait appel aux tireurs NATURE de s'intéresser aux épreuves FIELD, surtout les BARE BOW. Il y a une place à prendre.

Le calendrier des stages ELITES et JEUNES est remis à chaque membre du C.A.

Rapport du Responsable Gestion Sportive et Communication :

Le site LFBTA est à jour.

Le nombre de visites est actuellement de 3020 par mois contre 1400 en février 2003. Invitations aux tirs et résultats : peu de photos, oubli du ranking dans les classements BOR ET BIR.

40 clubs sur 55 ont activés leur adresse courriel.

Tous les documents sont sur le site ( JE PARTICIPE, ARBITRAGES, etc.)

Site d'information du monde francophone du sport :

<http://www.diffusionsport.be/index.php?op=edito>

Site de l' AISF :

<http://www.infosport.be/index.php?op=edito>

Site de l' ADEPS : entre autres les formulaires de demandes de subsides :

<http://www2.adepts.cfwb.be/index.asp>

Plan Programme 2004 :

Dossier rentré.

Nouvelles pour 2004 : le refinancement de la Communauté Française n'aura pas lieu avant 2010. Ce refinancement ne devrait plus être que de 10 à 20 % au lieu de 50 %.

Plafonnement des actions : limite de 60 % de ce qui est présenté et en corrélation avec les années précédentes.

Les Fédération sont invitées à remettre un catalogue d'actions budgétées et qui répondent au cadre du Décret.

Les Fédérations devront choisir des priorités et des actions si elles veulent réaliser celles-ci dans le cadre des subsides octroyés.

C.E TIR NATURE en 2006.  
C.M TIR NATURE en 2005 ?

Rapport du NATIONAL, COIB et ADEPS :

COIB : le 16/12/2003 présentation des objectifs 2004 et des objectifs 2004-2008.  
Il n'y a plus de chef de cellules, mais une cellule de contact ( les deux DT, le DT National et le Secrétaire Général de la FRBTA).

ADEPS : Monsieur HAMAIDE devient Directeur Général de l' ADEPS.

Championnat de Belgique : aura lieu à PEER ( Limbourg).

Rapport du Responsable Arbitrage et Règlements :

Fibre Optique : 2 cm de rectitude MAXIMUM AVANT de débiter la courbure.  
DOUBLE MARQUAGE : prévoir pour la saison prochaine, la possibilité de 1 feuille pour l' Organisateur et le deuxième pour l'archer.  
Le problème sera étudié et la solution sera trouvée.

ARCHER : rappeler régulièrement les règles FITA et LFBTA.

CB Jeunes : décision du NATIONAL : 4 arbitres de chaque Ligue = 1 chef arbitre = 1 DOS.

Création d'une école du D.O.S, a envisager.

TIRS EN SALLE : trop de différences entre les records obtenus sur un tir P, L non BTF

( Records Ligue) et Tir L BTF et N ( Ligue, Belgique, EMAU et FITA).

SIMPLIFIER : tous les tirs L devraient être BTF.

Les tirs P ne devraient plus octroyer ni distinctions ( excepté BREVETS) ni de points de sélection, comme auparavant. Problème à étudier.

RECORDS : cheminement des records, trop de perte de temps pour l'instant ( arbitrage, secrétariat administratif, puis demande vers la FITA ou l' EMAU). Le délai est de 10 jours maximum, le système actuel ne sait pas respecter ces délais.

Proposition : envoi direct de l'archer de ses feuilles de marques au secrétariat administratif.

A envisager pour la prochaine saison en plein air.

TENUE DES ARCHERS : éternellement le même problème. La règle de Tenue de CLUB ou Tenue BLANCHE n'est pas respectée ( ni par des « anciens » ni par les « jeunes »)

Si les clubs ne font pas le nécessaire pour éduquer leurs archers, il faudra que les arbitres sévissent et fassent classer les contrevenants « hors classement ».

BOR ET BIR : inviter un arbitre de l'autre Ligue ? à étudier.

Congrès des Juges à Lilleshall ( GB) : la LFBTA prendra les frais à sa charge.

C.E SASSARY : la LFBTA prendra les frais ( avion) à sa charge.

Cas Michel VERSTRAETEN : suite à une erreur d'interprétation des règles de ré-accréditation, la FITA examine le problème et espère trouver une solution acceptable.

Rapport du Responsable Sport pour tous et Promotion : 13 jeunes au Pôle JEUNES ( 7 anciens et 6 nouveaux). Les stages se déroulent très bien. Les JEUNES semblent motivés.

Rapport du Responsable Sport pour tous et Recrutement : Peu de succès rencontrés en réponse à la demande de stage après initiation = 6 réponses sur 55 clubs.

Demande d'une formation « GESTION DU STRESS », ajoutée aux rencontres Elites et Jeunes.

Tarifs : 1 week - end complet = 1250 € pour 10 participants.

Stage individuel = 125 € de l'heure.

Le D.T contactera la personne concernée ( Senseï Karaté) et se renseignera. Il fera rapport au C.A.

Rapport des Délégués de Province :

BRABANT : Présentation d'un candidat au Conseil de Discipline : André DE MAERE.

Celui ci est accepté par le C.A.

Demande à ce que les résultats des championnats soient affichés ( résultats partiels ) et complets ( tous les archers, pas seulement les sélectionnés).

Championnat de Belgique JEUNE : les feuilles de marques des éliminatoires et finales seront fournies par la LFBTA. Les inscriptions seront reçues par la LFBTA.

HAINAUT : démissionnaire

LIEGE : Pourquoi prévoit des stages Elites et Jeunes lors des dates des compétitions officielles ?

Réponse : les stages ELITES ET Jeunes doivent être programmés ( PP) si l'on veut espérer obtenir des « champions ». Un contrat ELITE a été programmé par le C.A ( stages, rencontres, tirs programmés, contrat signé, si les élites ne participent pas aux stages, il n'y aura pas de championnat pour eux)

Les compétitions ont lieu tous les week end, comment dès lors coordonner les stages et les compétitions ?.

Certains tirs qui avaient un stage contre eux n'ont pas vu le nombre de participants diminué, le manque de participants ne doit pas être imputé uniquement au stage, il faut peut être en rechercher la raison ailleurs.

Une discussion a lieu entre le Délégué de LIEGE et le Responsable de la Gestion Sportive.

LUXEMBOURG : R.A.S

NAMUR : Certificats médicaux pour les maladies chroniques ( prises de médicaments interdits par les règlements contre le dopage).

Que les archers dans ce cas, aient sur eux un document de leur Médecin spécifiant la prise de ces médicaments et le pourquoi de la prise.

NATURE : Invite le C.A au CB NATURE, qui aura lieu le dimanche 16 novembre.

Records de Belgique en Tir NATURE : accepté par le C.A.

Les tireurs étrangers (HBL, FR, NDL, GER) peuvent tirer, APRES vérification de leur appartenance à une Ligue et/ou Fédération. Les tireurs étrangers ne reçoivent ni titre de champion, ni de distinctions, ni de médailles.

PAS DE TIREURS INDEPENDANTS ( sans club ou ligue), sauf paiement sur place de l'affiliation club + LIGUE + Passeport.

\*\*\*\*\*